

Pays de la Loire - Activité 2022

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2022, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2024.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2022 a été figée en avril 2024.

En 2022, 105 centres clinico-biologiques (dont un centre ayant transmis qu'une partielle partie de son activité dans les délais impartis) et 71 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2022 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés. Les régions de résidence des femmes des DROM ne pouvant être distinguées, l'analyse porte uniquement sur les flux métropolitains.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2022.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2022 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Pays de la Loire et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Pays de la Loire sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régionale sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Pays de la Loire

Centres et activités pratiquées

En 2022, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Pays de la Loire par sept centres clinico-biologiques et cinq laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par douze laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les sept centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par un centre,
 - L'assistance médicale en contexte viral par un centre,
 - Et la conservation de gamètes et/ou tissus germinaux dans un cadre médicale en vue d'un projet d'enfant ultérieur par cinq centres
- L'accueil d'embryon par un centre

Toutes les activités d'AMP sont proposées dans la région.

Activité

La population de la région Pays de la Loire compte 5,5% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1). La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation *in vitro* de la région était distincte de celle observée au niveau national : les femmes sont plus jeunes (tableau AMP7).

La population de la région Pays de la Loire compte 5,5% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1). La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation *in vitro* de la région était distincte de celle observée au niveau national : les femmes sont plus jeunes (tableau AMP7).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était supérieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (44,8 contre 37,6 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et pour les fécondations *in vitro* (54,9 contre 53,9 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

L'activité de don en termes de recrutement des donneurs et de prise en charge des couples et femmes receveurs et particulièrement bien développée dans la région :

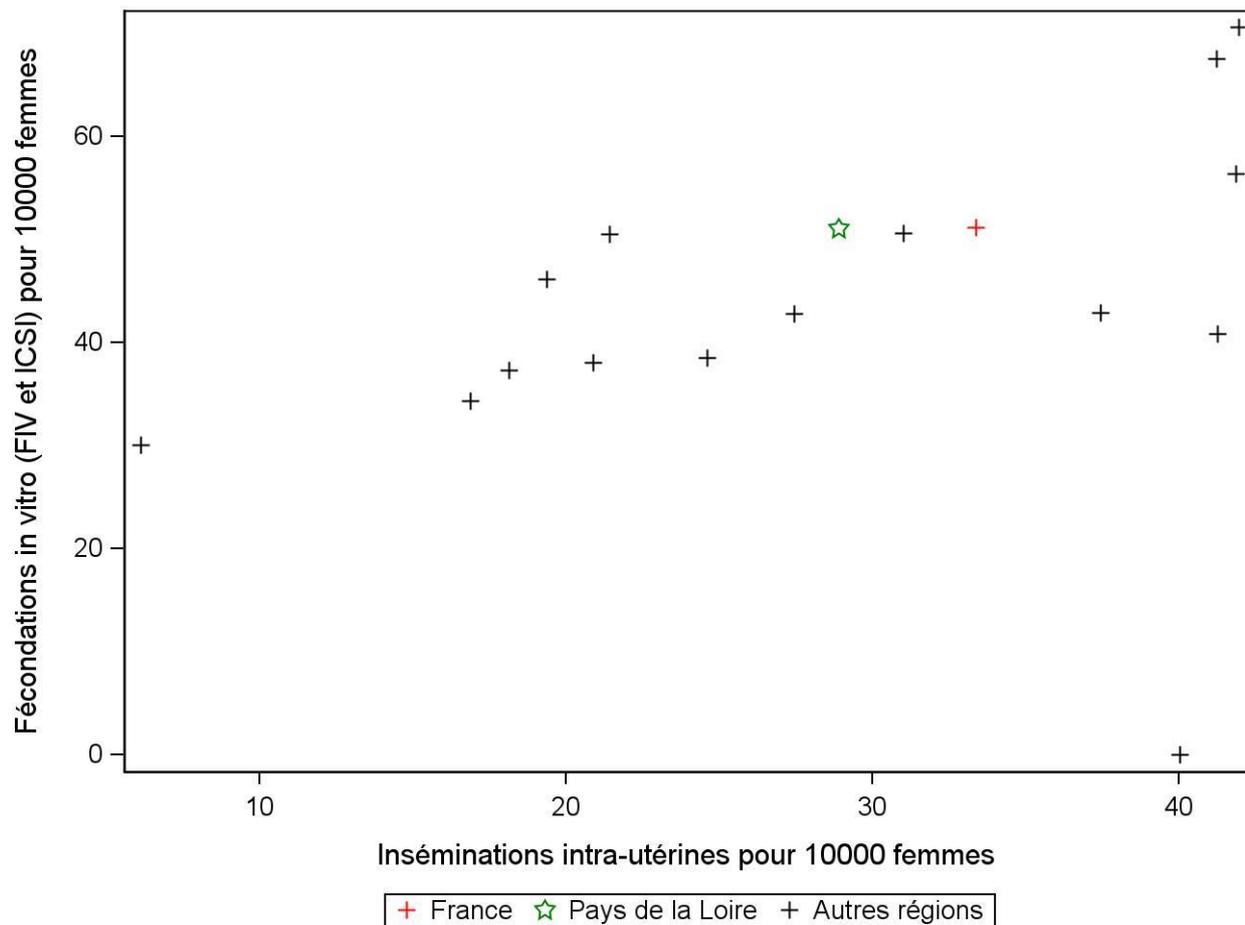
- 9,5% des donneurs et 8,7% des donneuses sont recrutés pas les centres de la région
- 16% des tentatives d'AMP avec spermatozoïdes de donneurs et 10% des avec ovocytes de donneuses sont réalisées par les centres de la région

Au sein de cette région, les centres choisissent moins fréquemment qu'au niveau national la technique de l'ICSI (52% contre 67% des ponctions réalisées en 2022, Tableau AMP7). La pratique de l'ICSI étant recommandée dans un contexte d'infertilité masculine, il se peut que la population prise en charge ait des caractéristiques différentes de celle observée en moyenne.

Globalement, les centres de la région Pays de la Loire ont réalisé 6,3% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 6,7% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2022.

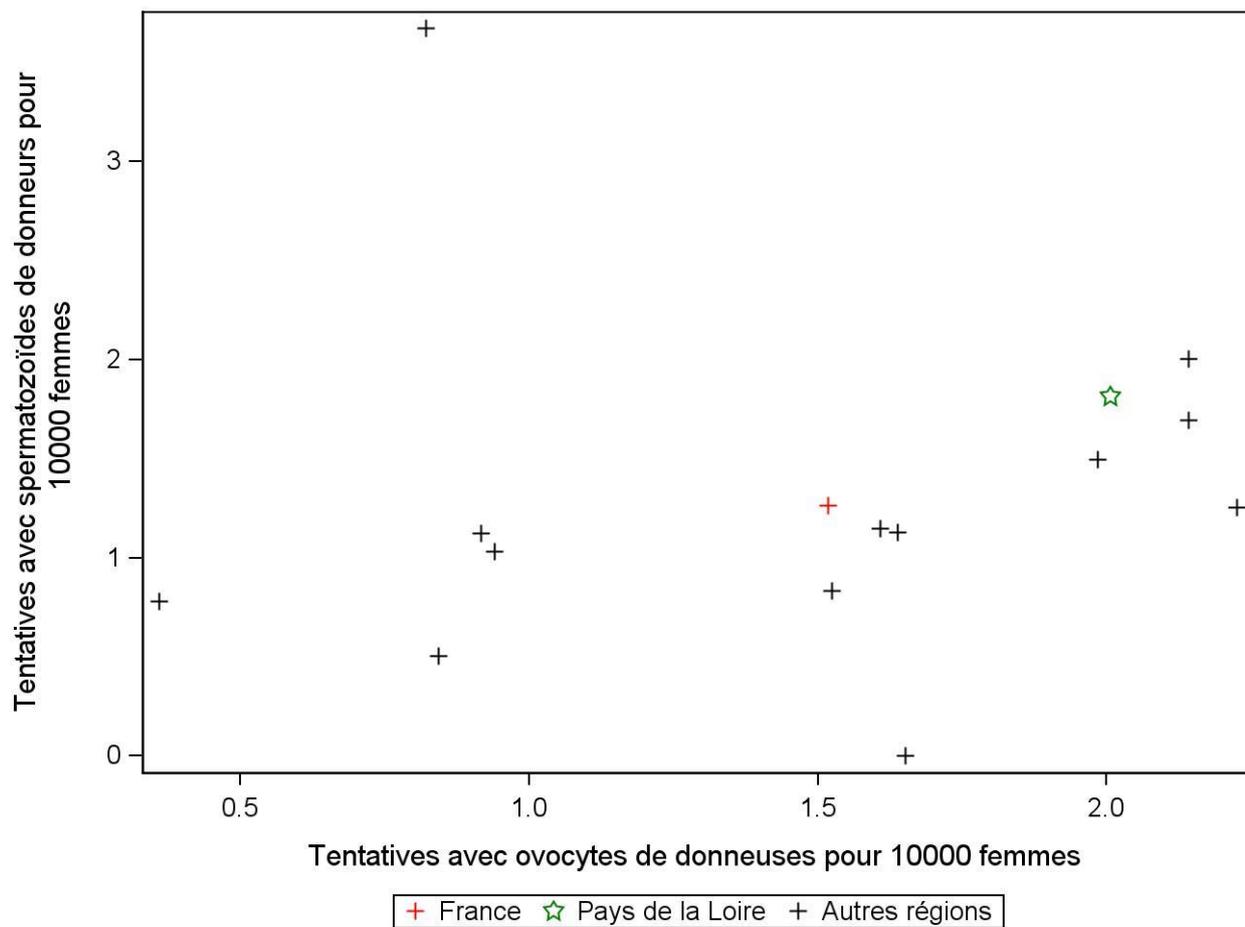
COMMENTAIRES : Pays de la Loire

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2022

Pays de la Loire	France	%
627966	11431714	5.5%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2022 par centre

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT_NANTES / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT_NANTES	X	X	X	X	X	X	X
4402_4402	SAINT HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_SAINT HERBL / LBM BIOLIANCE_SAINT HERBLAIN	X	X					
4404_4404	NANTES	CLINIQUE BRETECHE VIAUD_NANTES / LBM BIOLANCE CLINIQUE BRETECHE_NANTES	X	X				X	
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / LBM CHU NANTES CLINIQUE J. VERNE_NANTES	X	X					
4408B	SAINT NAZAIRE	LBM CH SAINT NAZAIRE	X						

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS / LBM CHU D'ANGERS SITE LARREY_ANGERS	X	X				X	
4902B	CHOLET	LBM XLABS LES SABLES_CHOLET	X						
4903B	ANGERS	LBM LABOUEST BESSONNEAU 8_ANGERS	X						
4904B	CHOLET	LBM LABORIZON BIORYLIS_CHOLET	X						
5301B	LAVAL	LBM BIOLARIS_LAVAL	X						
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINE_LE MANS	X	X				X	
8502_8502	LA ROCHE SUR YON	CENTRE AMP PROCREALIS / CENTRE AMP PROCREALIS	X	X				X	

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2022

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
N°	Ville	Etablissement*					
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT_NANTES / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT_NANTES	26	330	307	844	11
4402_4402	SAINT HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_SAINTE HERBL / LBM BIOLIANCE_SAINTE HERBLAIN	433	269	435	622	7
4404_4404	NANTES	CLINIQUE BRETECHE VIAUD_NANTES / LBM BIOLANCE CLINIQUE BRETECHE_NANTES	95	98	116	224	5

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / LBM CHU NANTES CLINIQUE J. VERNE_NANTES	43	227	140	463	3
4408B	SAINT NAZAIRE	LBM CH SAINT NAZAIRE	39
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS / LBM CHU D'ANGERS SITE LARREY_ANGERS	413	271	282	360	1
4902B	CHOLET	LBM XLABS LES SABLES_CHOLET	76
4903B	ANGERS	LBM LABOUEST BESSONNEAU 8_ANGERS	320
4904B	CHOLET	LBM LABORIZON BIORYLIS_CHOLET	58
5301B	LAVAL	LBM BIOLARIS_LAVAL	2
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINE_LE MANS	151	247	104	467	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
8502_8502	LA ROCHE SUR YON	CENTRE AMP PROCREALIS / CENTRE AMP PROCREALIS	160	116	237	429	2
Total Région			1816	1558	1621	3409	29

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2022

			Don de sperme				Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC
N°	Ville	Etablissement*								
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT_NANTES / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT_NANTES	987	75	37	52	3	114	162	2
4402_4402	SAINT HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_SAINTE HERBL / LBM BIOLIANCE_SAINTE HERBLAIN	4	.	1	4
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS / LBM CHU D'ANGERS SITE LARREY_ANGERS	1	.	1	2

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Don de sperme				Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINE_LE MANS	7	3	6	9	.	.	.	
Total Région			999	78	45	67	3	114	162	2

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2022

		Pays de la Loire	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	28.92	33.39
	FIV hors ICSI	24.81	17.36
	ICSI	25.81	33.16
	TEC	54.29	44.21
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.46	0.63
Don de sperme	Insémination intra-utérine	15.91	4.17
	FIV hors ICSI	1.24	0.16
	ICSI	0.72	1.28
	TEC	1.07	0.90
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.05	0.08
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	.	0.02
	ICSI	1.82	1.25
	TEC	2.58	1.18
Accueil d'embryons	TEC	0.03	0.15

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2022

Origine des gamètes	Technique	Pays de la Loire		France		Rapport région \ France	
		Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	1816	208	38165	4343	4.8%	4.8%
	FIV hors ICSI	1558	258	19851	2845	7.8%	9.1%
	ICSI	1621	273	37912	5459	4.3%	5.0%
	TEC	3409	808	50545	12131	6.7%	6.7%
	ICSI avec ovocytes décongelés	29	2	723	97	4.0%	2.1%
Don de sperme	Insémination intra-utérine	999	137	4765	844	21%	16%
	Fécondation in vitro sans et av	.	.	0	.	.	.
	FIV hors ICSI	78	11	184	20	42%	55%
	ICSI	45	12	1464	209	3.1%	5.7%
	TEC	67	16	1029	220	6.5%	7.3%
Don d'ovocytes	ICSI avec ovocytes décongelés	3	1	87	23	3.4%	4.3%
	FIV hors ICSI	.	.	22	4	.	.
	ICSI	114	31	1426	243	8.0%	13%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Pays de la Loire		France		Rapport région \ France	
Origine des gamètes	Technique	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
	TEC	162	50	1349	315	12%	16%
Accueil d'embryons	TEC	2	1	169	41	1.2%	2.4%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2022

		Pays de la Loire	France
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	19%	15%
	30-34 ans	37%	32%
	35-37 ans	21%	23%
	38-39 ans	12%	13%
	>=40 ans	12%	16%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	52%	67%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	64%	50%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	2.7%	2.4%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	3.9%	2.4%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0.0%	0.1%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	.	0.2%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1.1%	0.9%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2022

		Pays de la Loire			France		
		2020	2021	2022	2020	2021	2022
Don de spermatozoïdes	DONNEURS : Donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	20	28	68	135	399	714
	RECEVEURS : Couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	175	164	488	1591	1598	3575
Don d'ovocytes	DONNEUSES : Ponctions réalisées dans l'année	60	92	82	489	920	943
	RECEVEUSES : Nouvelles demandes acceptées	95	111	102	1087	1332	1358
	RECEVEUSES : Receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	126	139	186	975	1415	1584
Accueil d'embryons	COUPLES DONNEURS : Couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	0	0	2	147	148	148
	COUPLES RECEVEURS : Couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	0	0	2	146	155	156

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2022

		Pays de la Loire	France
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	614	8751
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	5808	88035
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	174	4012
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	786	15146
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	3	149
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	115	1456
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	14	358
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	274	4666

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2022

	Pays de la Loire				France			
	Embryons		Couples		Embryons		Couples	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Projet parental en cours	15341	80.6	5431	79.7	237543	77.3	80008	76.1
Abandon du projet parental	1225	6.4	464	6.8	27552	9	9668	9.2
Défaut de réponse ou désaccord du couple	2473	13	919	13.5	42303	13.8	15411	14.7
Total des embryons en cours de conservation	19039	.	6814	.	307398	.	105087	.

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2022

	Pays de la Loire	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	10,0%	8,3%
Flux sortants**	12,6%	16,7%

* Part des femmes résidant hors de la région Pays de la Loire parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Pays de la Loire

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Pays de la Loire parmi les femmes résidant en Pays de la Loire

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2022 dans la région Pays de la Loire pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes hospitalisées en Pays de la Loire		
Pays de la Loire	Pays de la Loire	67,9%
Inconnue	Inconnue	24,5%
Bretagne	Bretagne	2,47%
Nouvelle-Aquitaine	Poitou-Charentes	1,75%
	Aquitaine	0,11%
Normandie	Basse-Normandie	1,67%
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	1,02%
Ile-de-France	Ile-de-France	0,15%
DROM	DROM	0,15%
Occitanie	Midi-Pyrénées	0,11%
Hors France	Hors France	0,07%
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	0,04%
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0,04%
Total	Total	100%

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Pays de la Loire ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2022.

Région des centres d'AMP		
Pays de la Loire	Pays de la Loire	87,4%
Bretagne	Bretagne	6,32%
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	3,14%
Ile-de-France	Ile-de-France	1,92%
Nouvelle-Aquitaine	Poitou-Charentes	0,70%
Normandie	Basse-Normandie	0,19%
	Haute-Normandie	0,05%
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	0,09%
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0,05%
Grand Est	Champagne-Ardenne	0,05%
	Alsace	0,05%
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	0,05%
Total	Total	100%